

Intact Corporation financière annonce un placement de billets à moyen terme de 425 M\$

/LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ À LA DIFFUSION AUX FILS DE PRESSE AMÉRICAINS NI À LA DIFFUSION AUX ÉTATS-UNIS/

TORONTO, le 31 mai 2017 /CNW/ - Intact Corporation financière (TSX : IFC) (« ICF » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui son intention de procéder à une émission de billets à moyen terme non garantis, série 7 (les « billets »), dont le capital s'élève à 425 M\$. Les billets seront des obligations directes non garanties d'ICF et auront un rang égal à tous les autres titres d'emprunt non garantis et non subordonnés d'ICF. Les billets porteront intérêt à un taux annuel fixe de 2,85 % jusqu'à leur échéance le 7 juin 2027. Le produit net tiré du présent placement de billets sera utilisé pour financer partiellement le prix d'achat pour l'acquisition (l'« acquisition ») de la totalité des actions émises et en circulation de OneBeacon Insurance Group, Ltd. (« OneBeacon ») aux termes d'une convention et d'un plan de fusion (la « convention d'acquisition ») intervenue entre OneBeacon, ICF et deux filiales en propriété exclusive d'ICF. La clôture de l'acquisition devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2017.

Si (i) ICF ne réalise pas l'acquisition au plus tard le 31 mars 2018 (la « date de déclenchement du rachat obligatoire spécial ») ou que (ii) la convention d'acquisition est résiliée à tout moment avant la date de déclenchement du rachat obligatoire spécial, ICF sera alors tenue de racheter les billets à un prix de rachat correspondant à 101 % du capital global des billets, majoré de l'intérêt couru et impayé, le cas échéant, jusqu'à la date de rachat exclusivement.

Les billets, qui seront offerts par voie de placement pour compte par un syndicat de placement conjointement mené par Marchés mondiaux CIBC inc., Financière Banque Nationale Inc. et Valeurs Mobilières TD Inc., devraient être émis le ou vers le 7 juin 2017. Les détails du placement seront énoncés dans un supplément de fixation du prix (au prospectus préalable de base simplifié et au supplément de prospectus d'ICF, chacun daté du 10 septembre 2015 (collectivement avec le supplément de fixation du prix, le « prospectus »)) qu'ICF prévoit déposer auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières dans chaque province et chaque territoire du Canada et qui sera accessible sous le profil d'Intact sur le site de SEDAR à www.sedar.com.

Les titres qui seront offerts n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 ») et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis (au sens de *U.S. persons*) ou pour le compte ou au bénéfice d'une personne des États-Unis à moins d'être inscrits ou de faire l'objet d'une dispense d'inscription aux termes de la Loi de 1933. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres aux États-Unis ou dans tout autre territoire où une telle offre est illégale.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière est le plus important fournisseur d'assurance incendie, accidents et risques divers (« IARD ») au Canada, avec plus de 8,0 G\$ de primes annuelles. Forte de plus de 12 000 employés, la Société assure plus de cinq millions de particuliers et d'entreprises par l'entremise de ses filiales d'assurance et est le plus important fournisseur d'assurance privée IARD en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador. La Société distribue ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance par l'entremise d'un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive, BrokerLink, et directement aux consommateurs par l'entremise de belairdirect.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs. Dans le présent communiqué, les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend à », « planifie », « a l'intention de », « tendance », « indications », « indique », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases comparables indiquent des énoncés prospectifs. Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs concernant, notamment, la clôture prévue du placement.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et hypothèses de la direction à la lumière de l'expérience et de la perception de la direction des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des développements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de la Société ou des événements à venir ou des faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants : le moment et la réalisation du placement et de l'acquisition et les processus et les résultats prévus ayant trait à la concurrence et à la réglementation dans le cadre de l'acquisition. Certains facteurs importants ou certaines hypothèses importantes sont appliqués afin d'établir ces énoncés prospectifs, y compris : la réalisation du placement et le fait que le financement supplémentaire de l'acquisition soit achevé.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont tous visés par les présentes mises en garde et les mises

en garde figurant à la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour le trimestre clos le 31 mars 2017 et celles qui pourraient figurer dans le prospectus. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la Société. Ces facteurs devraient, toutefois, être examinés avec soin. Bien que les énoncés prospectifs soient basés, de l'avis de la direction, sur des hypothèses raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront en corrélation avec ces énoncés prospectifs. Les investisseurs devraient s'assurer que l'information qui précède est considérée avec soin lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs déclarés dans le présent communiqué. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs, et ne s'engage pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la loi.

SOURCE Intact Corporation financière

Relations avec les médias : Stephanie Sorensen, Directrice principale des communications externes, 1 416 344 8027, stephanie.sorensen@intact.net; Relations avec les investisseurs : Ken Anderson, Vice-président aux relations avec les investisseurs et trésorier, 1 855 646 8228, poste 87383, kenneth.anderson@intact.net

<https://salledepresse.intactfc.com/2017-05-31-Intact-Corporation-financiere-annonce-un-placement-de-billets-a-moyen-terme-de-425-M>